

Cassam Uteem, ancien Président de la République : « Le secteur privé et son CSR n'élimineront pas la pauvreté »

Il est intervenu lors du dernier séminaire résidentiel de DISMOI au Foyer Fiat. L'ex-Président de la République, Cassam Uteem, qui préside ATD Quart-Monde depuis janvier 2015, évoque dans cette interview la responsabilité de tout gouvernement dans la lutte contre la pauvreté. Et surtout, de la nécessité de donner la parole aux plus démunis.

Mélanie Valère

■ Tout d'abord, pourquoi avoir fait de la pauvreté votre cheval de bataille ?

J'ai été témoin, depuis mon enfance, des pénibles conditions de vie des familles mauriciennes vivant dans la pauvreté, et des conséquences désastreuses sur le développement, le cheminement et le devenir de leurs enfants.

Ces démunis sont condamnés, dès la naissance, à vivre dans la précarité, à subir le regard méprisant des autres, à être victimes de toutes sortes de brimades et préjugés. Adolescents et adultes, ils préféreraient se noyer dans l'alcool ou la drogue pour tenter d'oublier leurs dures conditions de vie. La pauvreté n'est pas une fatalité. Elle est « l'œuvre des Hommes et seuls les Hommes peuvent la détruire ». J'ai l'intime conviction que Maurice pourrait, en une génération, vaincre l'extrême pauvreté et mater la pauvreté ordinaire en quelques décennies. Il suffit d'avoir la volonté politique nécessaire et une politique économique, sociale et culturelle inclusive qui n'exclut personne et ne laisse personne au bord de la route.

■ Quelles sont les priorités d'ATD Quart-Monde ?

ATD Quart-Monde s'évertue à faire prendre conscience aux états membres des Nations unies que l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar américain par jour – l'un des objectifs du Millénaire – est injuste. Il ne dit pas quel objectif est fixé pour la moitié vivant en-dessous de ce seuil. ATD a entrepris une recherche-action participative associant plus de 2000 personnes dans 22 pays, vivant en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté pour contribuer au processus d'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ensuite, plusieurs recommandations ont été soumises à l'Onu pour le Programme de Développement de l'après-2015.

En prévision de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, ATD, à travers son délégué aux Relations Internationales, plaide pour que les politiques de lutte contre le réchauffement climatique soient initiées avec les populations vivant en situation de pauvreté. Faut de quoi, elles risquent de se retourner contre elles.

ATD est présent aux côtés des plus pauvres, de ceux qui sont menacés ou touchés par le changement climatique (à Madagascar par exemple) et cherche des solutions avec eux.

■ Quelle est la responsabilité du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté ?

Le gouvernement doit jouer un rôle moteur dans la lutte contre la pauvreté, même si toute la population doit se mobiliser pour l'éliminer. La politique économique, sociale et culturelle du gouvernement doit exprimer sa volonté et montrer la voie à suivre.



« Combattre les préjugés, c'est combattre la pauvreté »

Toutefois, on ne réussira à éliminer la pauvreté que dans le dialogue avec les pauvres, en les impliquant dans la conception de tout programme de lutte anti-pauvreté. Il serait naïf de croire que le secteur privé et son CSR pourraient éliminer la pauvreté à Maurice.

■ Depuis des années, on annonce des projets visant à éradiquer la pauvreté. Pourquoi est-ce si difficile de l'éliminer ?

Le semblant de volonté politique ne s'est jamais traduit en politique délibérée et cohérente pour éliminer la pauvreté. Sauf peut-être lors du dernier mandat de Rama Sithanan comme ministre des Finances. Là aussi, le ministre s'est empêtré dans des structures inappropriées, sans donner des directives claires sur les priorités et les objectifs à atteindre. Il s'est fié aux statistiques douteuses sur le nombre de familles vivant dans la pauvreté et l'extrême pauvreté. Même les personnalités choisies pour cette tâche, malgré toutes leurs bonnes intentions et volonté, n'ont pu mener leur mission à bon port. Surtout, je le répète, les pauvres n'étaient présents ni dans la conception ni dans l'implémentation du programme destiné à les sortir du cercle vicieux de la misère. Combattre les préjugés, c'est combattre la

pauvreté. Il a toujours manqué cet élément dans le combat contre la pauvreté chez nous.

■ Pourquoi faut-il placer les droits humains au centre de la lutte contre la pauvreté ?

La pauvreté constitue une violation des droits humains. Ceux-ci doivent être au centre de la lutte contre la pauvreté. Le droit à la vie implique le droit à l'alimentation. Ce qui sous-entend le droit au travail ou pour les enfants, le droit à un repas à l'école.

■ Que pensez-vous du Plan Marshall préconisé par le gouvernement actuel ?

À quel Plan Marshall faites-vous référence ? Je n'ai appris que le projet dit « Love bridge » qui a été succinctement présenté par le ministre des Finances. Ce projet, « innovateur » dit-on, mais dont le succès n'a pas été démontré est initié par une ONG qui bénéficiera d'un apport de cent millions de roupies. D'où viendra cette somme ? Le ministre ne nous le dit pas ! Des fonds non-utilisés par les firmes privées et remis à la Mauritius Revenue Authority ? Espère-t-on ainsi éradiquer les problèmes liés à la pauvreté ! J'en doute fort. Le gouvernement ne fait pas face à ses responsabilités et fait porter 'son' chapeau à d'autres.

■ Quid des obligations CSR des compagnies privées ?

Les problèmes de pauvreté ne seront pas réglés par la seule contribution des compagnies privées, en l'absence de plan global, de directives claires des pouvoirs publics ; sans coordination avec des institutions publiques et parapubliques. Le fonds CSR peut certes jouer un rôle d'appoint aux efforts massifs que doit engager le gouvernement.

■ Que proposez-vous de concret pour éradiquer la pauvreté ?

La mesure première pour éradiquer la pauvreté consiste en la nécessité d'une politique économique, sociale et culturelle globale et cohérente. La méthodologie à adopter : c'est la participation des pauvres à la préparation et à l'exécution du programme d'action. Il faut rencontrer les pauvres et les mettre en confiance pour obtenir de véritables échanges de savoirs. La pauvreté affecte toutes les dimensions de la vie : l'éducation, la santé, le logement, le travail, la formation, la participation à la vie culturelle et spirituelle, etc. Toutes ces dimensions doivent être intégrées dans la lutte contre la pauvreté. Un changement de mentalité radical de la population s'avère nécessaire. Il faut redonner leur dignité à ces hommes, ces femmes, ces enfants pour qu'ils puissent vivre comme tout citoyen de la République. La paix sociale, la sécurité d'un pays et le bonheur d'un peuple résident en l'accès à tous les droits humains fondamentaux. N'oublions pas ces propos du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart-Monde en 1957 :

« Là où des Hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Séminaire DISMOI au foyer Fiat Échanges entre citoyens engagés

Échange et apprentissage. Voilà comment on peut résumer le séminaire organisé par DIS-MOI le week-end du 4 au 6 septembre au foyer Fiat. Pendant 48 heures, les participants ont eu l'occasion de rencontrer des personnalités de la société civile et politique, d'apprendre, de poser des questions et de partager leurs connaissances. Survol de ce séminaire.

VIJAY NARAIDOO, VICE-PRÉSIDENT DE DIS-MOI :

« À quand une convention pour protéger les personnes âgées ? »

Le vice-président de DIS-MOI et responsable de la Commission des droits des personnes âgées a évoqué la nécessité d'une convention pour les personnes âgées qui sont victimes, de jour en jour, de nombreuses discriminations. « Il est essentiel de mener sur le terrain un travail de recherche sur la problématique des personnes âgées à Maurice. Il faut combattre les fléaux sociaux auxquels nos aînés sont confrontés, notamment au niveau du transport public, de l'emploi et du logement... »



BRIAN GLOVER, PRÉSIDENT DE L'EQUAL OPPORTUNITIES COMMISSION

« Malgré toutes les pressions, l'EOC fonctionne en toute indépendance »

L'âge, la caste, la couleur, la croyance religieuse, l'origine ethnique, le handicap, le statut marital, le lieu d'origine, l'opinion politique, la race, le sexe, l'orientation sexuelle sont les douze critères de discrimination pris en compte par la commission sur l'égalité des chances (EOC). Faut-il en rajouter d'autres ? Débat enrichissant entre les participants du séminaire et Brian Glover. Les participants se sont attardés sur la section 118 (4) de la Constitution qui ne permet pas à l'Equal Opportunities Tribunal/ Commission de se pencher sur les cas de discrimination au niveau de la PSC.



STEEVE OBEEGADOO, POLITICIEN

« Aux jeunes : ne vous engagez pas en politique, si vous n'avez pas la conviction »

Invité à évoquer avec la quarantaine de participants à ce séminaire sur les droits humains et la citoyenneté la vie d'un homme politique, Steeve Obeegadoo explique « qu'il existe de nombreux mythes autour du métier de politicien ». « La politique est un métier très exigeant. La pression subie par les politiciens afin d'accomplir leur devoir est forte. Le député, même s'il est nommé ministre, a toujours son devoir de député à accomplir, en plus de celui de ministre. Il doit être à l'écoute de tous les mandants de sa circonscription... et ces mandants sont très exigeants... » confie-t-il.



ROSHAN RAJROOP, AVOUÉ ET CADRE DE DIS-MOI

« Les citoyens ne connaissent pas assez leurs droits »

Difficile de conclure la session de formation. Les participants au séminaire bombardaient de questions l'avoué. Et pour cause, ils ont rarement l'occasion d'avoir des réponses à leurs questions concernant les démarches légales à entreprendre, et comment se défendre. Selon Roshan Rajroop, « la loi est un outil dont disposent tous les citoyens. Pour bien se défendre, il est essentiel de bien la connaître, et savoir formuler ses requêtes... »



CASSAM UTEEM, EX-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« L'État doit assumer ses responsabilités dans la lutte contre la pauvreté »

Une personne vivant dans la pauvreté ne peut pas jouir de ses droits fondamentaux et ne peut exercer ou assumer ses responsabilités les plus élémentaires. Pendant la séance sur les droits économiques, sociaux et culturels, le Président d'ATD Quart-Monde a évoqué la pauvreté dans le monde et a expliqué comment il est possible de combattre la pauvreté à Maurice.



ASHOK SUBRON DE REZISTANS EK ALTERNATIF

« Comment évoquer les droits humains si l'on n'est pas certain de notre existence ? »

Selon Ashok Subron, « le peuple mauricien n'est pas à la base un peuple communal, mais à chaque fois qu'il y a eu un problème en ce sens, la politique s'en est mêlée. C'est ce qui a engendré le fléau communal à Maurice. Il a exhorté les participants à respecter notre environnement et la nature. « Le respect de l'être humain commence par la façon dont nous traitons notre environnement... »



PAULINE VERNER DU COLLECTIF ARC-EN-CIEL

« Malgré les menaces de mort, le combat continue... »



Pauline Verner n'y va pas par quatre chemins pour faire le constat des discriminations perpétrées envers les membres de la communauté LGBT. Durant la session sur les droits des LGBT, elle a surtout expliqué pourquoi il faut se battre face à l'exclusion. Elle insiste que la démarche du collectif vise simplement à militer pour le respect des droits de tous les membres.

DISCLAIMER
Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.

DIS MOI
DROITS HUMAINS Océan Indien
REUNION MAURITIUS MADAGASCAR

DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE,
BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES
TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://
WWW.DISMOI.ORG

La commission Droits économiques sociaux et culturels

DISMOI vient de mettre sur pied une commission qui milite pour les droits économiques, sociaux et culturels et pour le combat contre la pauvreté. DISMOI démarrera cette année une campagne de réseautage avec les autres ONG qui oeuvrent dans ce domaine afin de consolider ses actions sur le terrain.